

COVID-19 : reprendre son activité sereinement

Points d'attention pour un déconfinement efficace

1. Rappel des gestes barrières

L'affichage des documents informant des gestes barrières, fournis notamment par les sites gouvernementaux, est indispensable. Les règles de distanciation sociales doivent être rappelées et appliquées dans les locaux de votre entreprise. Pensez aux affichages dans les endroits les plus adaptés !



2. Régulation du temps de présence

- Echelonnez les heures de prises de poste et de départs de vos salariés,
- Mettez en place un planning d'heures d'ouvertures et de rendez-vous pour vos clients,
- Prévoyez une alternance entre télétravail et présence dans les bureaux.



3. Hygiène des salariés

- Mettez-leur à disposition des solutions hydroalcooliques,
- Privilégiez les serviettes jetables,
- Prévoyez un équipement de protection individuelle (masques, gants, plexiglas devant les comptoirs...),
- Identifiez votre contact à la médecine du travail.



4. Nettoyage des locaux

- Prévoyez un nettoyage quotidien des locaux,
- Mettez en place un nettoyage spécifique pour les interrupteurs, poignées de portes, sanitaires, matériels utilisés par plusieurs personnes,
- Mettez à disposition de vos salariés des produits désinfectants pour les ordinateurs, claviers, écrans, photocopieurs, imprimantes...



5. Organisation des locaux

- Espacez les espaces de travail (environ 4m² par personne),
- Mettez en place un sens de circulation,
- Privilégiez le télétravail autant que possible,
- Limitez les déplacements au sein des locaux,
- Tenez à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER).

